



# Chèque vacances d'une agence de batiment

Par **fougeray virginie**, le **18/10/2016** à **12:15**

bonjours,

mon mari a été licencié de son entreprise de BTP , et il avait pris des chèque vacances qu'il a payé 90 euros . Il a été licencié au mois d'octobre 2015 . Mais il n'a jamais reçu les chèques vacances payer 90 euros . Comment faire pour les réclamer ou est ce qu'il faut qu'il écrive pour les réclamer car le chèque de 90 euros a été encaisser en 2015 mais on les a jamais reçu merci de me répondre car du coup on est pas partis en vacance et j'aimerais quand même faire profiter mes enfants des chèques vacances merci de me répondre